

Une circulaire sur les CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) est en cours. Elle autorisera les fusions afin de diminuer le nombre d'établissements de 25 000 à 3 000 entités. Au-delà de cette réduction quantitative sont en jeu les qualifications, les accords, le développement des postes de moniteur éducateur, aide médico-psychologique, cadres (le directeur deviendrait un super représentant qui vend son produit auprès des tutelles), les IRP, les grilles de salaires, l'ancienneté... Le cœur du métier du social sera touché. La parution du décret est pour décembre 2013. Salariés, la mobilisation se prépare avec vous. Rejoignez-nous !

Sur le pôle médico-social

A l'ARS, Jean-Yves GRALL a été nommé en conseil des ministres directeur général. Il remplace Daniel LENOIR parti à la direction de la CNAF.

Sur l'ITEP de Roubaix, les entretiens liés à l'expertise sont terminés. Nous attendons les conclusions du rapport. Il est à noter le démarrage laborieux, la direction retardant celle-ci.

Sur l'ITEP Métropole, et la fermeture de la semi-autonomie de Marcq en Baroeul, le CCUES a donné un avis favorable au Dispositif Associatif de Garantie d'Emploi, (DAGE) avec une réserve portant sur la consultation effective du CE PMS. Le CE du PMS, consulté, ne s'est pas opposé au DAGE qui apporte un cadre et des garanties de reclassement aux salariés. De plus, les élus demandent à la direction du pôle de prendre en compte les recommandations du médecin du travail qui pointe une dégradation de la santé physique et mentale des salariés. Ils relèvent également une nouvelle entrave aux prérogatives des instances représentatives du personnel. Les entretiens ont commencé en septembre. Une réunion d'information s'est tenue le 18/10/13 pour informer les salariés présents et concernés par ce reclassement, des postes disponibles, prioritairement sur le PMS. A noter que les organisations syndicales n'ont toujours pas été invitées à négocier et signer ce DAGE.

Sur l'ITEP de Lambersart, la partition entre l'ASE et la MDPH est lancée. Les deux CHSCT ont adressé, courant juillet, un argumentaire aux directeurs des deux pôles concernés pour alerter sur la pertinence de maintenir les postes supprimés sur la partie ITEP et les conséquences sur les conditions de travail... La direction du PMS a fait la sourde oreille à ce document. Un directeur de dispositif arrivera donc au mieux au 1er janvier 2014, au pire, en avril 2014 et partagera son temps sur l'ITEP de Lambersart et la direction du dispositif des ITEP. L'argumentaire vous intéresse, demandez le sur: cgt.adnsea@gmail.com.

Sur l'ITEP Flandres et de Lambersart, Médiarest a remporté le marché de l'élaboration des repas. Ceux-ci sont produits sur Lambersart et livrés sur Armentières.

Sur Lino Ventura et le projet Humanité, on craint d'ores et déjà une nouvelle restructuration et des disparitions de postes de terrain au profit de postes d'organisation.

Sur l'ITEP Flandres, la venue de membres de CHSCT, venus constater des fuites dans la toiture, n'a pas été appréciée, l'accueil a été dès plus froid. Pour mémoire, relisons les prérogatives des élus parus dans le numéro précédent...

Elections professionnelles

Le 4 novembre pour le PPE

Le 6 novembre pour le PIS

Le 7 novembre pour le PMS et Addicto, siège, SDJ, LAM, BAM
Soyez vigilant aux lieux de vote et horaires des bureaux de vote.

Inspection du travail, avocat, droit d'alerte

Face aux entraves à répétition, les IRP ont rencontré l'inspecteur du travail. Un dossier complet comportant toutes les entraves a été constitué. Par ailleurs, le CCUES a suspendu le droit d'alerte entamé en juin mais attire l'attention sur la situation économique globale, les choix stratégiques de l'association et le non respect des prérogatives des IRP. Dans ce cadre, des élus vont rencontrer un avocat. Le dialogue social (de qualité), le respect du Code du travail et des prérogatives des instances représentatives du personnel doivent être restaurés et les écarts de langage cesser.

Sur le pôle protection de l'enfance

Sur l'IFD, C. CACHEUX, DGA en charge de la protection de l'enfance, a rencontré le 4/10/13, les salariés lors d'une assemblée générale. La discussion a porté sur le déficit projeté au 31/12/13 de 500 000 € si aucune correction n'est apportée. Ce déficit s'explique par le cumul de déficits d'année en année, une baisse de l'activité. Les mesures correctrices sont importantes : non remplacement systématique des arrêts maladie, réduction du personnel sur le complexe Sévigné (1 ETP éducateur et 1 ETP surveillant de nuit). L'équipe de Sévigné a lu et remis un courrier retraçant l'histoire de Sévigné, son activité, son engagement auprès des jeunes. Le DGA a indiqué comprendre l'équipe de Sévigné mais le déficit ne lui permet pas de revenir sur ses choix. D'autres questions ont été abordées telles que sa volonté de fusionner avec l'association, pourquoi c'est aux salariés de payer les dérapages budgétaires... Deux arrivées : Alice LHOUMEAU, chef de service sur le foyer Roland (ARIA) prend la responsabilité de l'internat MECS à mi-temps puis dans un an, elle devrait passer à temps plein avec le départ en retraite du chef de service du CAJ ASE. Abbas ROSTAM, comme convoyeur.



Info du droit...Droit aux infos !

L'article 4 de l'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) indique que l'association confirme que la GPEC concerne tous les salariés, sans discrimination. Dans ce cadre, une attention particulière sera toutefois portée aux salariés les plus exposés au risque de rupture de leur parcours professionnel : + 50 ans ; n'ayant bénéficié ou n'ayant sollicité aucune formation pendant une période de 5 ans au 1/1/13 ; salariés à temps partiels subi souhaitant augmenter leur temps de travail,...

Sur le pôle inclusion sociale

A l'**AREAS**, un CHSCT exceptionnel avait lieu le 22/10/13 concernant la présence de salariés lors de l'évacuation des camps de Roms. Concernant les Roms et les expulsions, il est demandé un positionnement éthique de l'association.

Le **PIS** se restructure et réfléchit au passage d'une thématique de territoire à une thématique de public. La réalité des territoires devra être toutefois prise en compte.

Sur le **Douaisis**, la campagne hivernale n'aura pas lieu étant donné le surcoût lié au refus de remettre les personnes à la rue, en journée. Par contre, sur **Lambersart**, 12 places sont prévues.

Sur **Agora**, une enquête administrative des services de l'ARS a eu lieu, occasionnant la mise à jour des panneaux d'affichage...

Congrès de la CGT ADNSEA

Celui-ci s'est tenu le 24 septembre 2013 à la Bourse du travail dans une ambiance studieuse, avec une belle présence des adhérents. Une large part a été consacrée aux problématiques que vivent les salariés dans leur établissement et aussi au sens du travail, à la valeur du travail et aux fondamentaux de la CGT ADNSEA.

Il en ressort une nouvelle commission exécutive, un nouveau bureau et des orientations et perspectives à mettre en place.

Voici quelques orientations :

- donner les moyens à chaque syndiqué d'être un militant et un acteur de la CGT ADNSEA,
- construire et faire vivre les orientations propres à la CGT ADNSEA en s'appuyant sur les orientations générales de la CGT,
- poursuivre la communication à destination des salariés (tracts, mails, brèves, Cgette),
- re-crée des lieux d'échanges, de proximité (permanence syndicale),
- aller vers les salariés afin d'élaborer les revendications,
- participer à la réussite des initiatives professionnelles et interprofessionnelles (salaire, emploi, retraite...),
- concevoir une intersyndicale tout en gardant son identité et son expression propre,
- garder notre indépendance, s'en tenir à nos valeurs, intégrité, honnêteté...

La CGT ADNSEA doit se montrer, se faire entendre, construire un rapport de force avec la participation d'un maximum de salariés. *Dans une association où le fossé se creuse entre les intentions et les actes, où le pouvoir de décision s'éloigne du terrain, la CGT ADNSEA s'engage auprès de chaque salarié, cadre et non cadre, syndiqué et non syndiqué, pour la défense et la valorisation du travail de terrain. Actuellement, des décisions sont prises, des choix sont faits ! Soit on est d'accord, on accompagne ou on laisse faire... Soit on est contre, on le dit, on se fait entendre, on se rassemble et on participe ensemble au changement !*

AGISSEZ ! REJOIGNEZ-NOUS ! VOTEZ CGT ADNSEA !

La CGT ADNSEA au congrès de l'UFAS

La CGT ADNSEA était présente au 7ème congrès de l'Union Fédérale de l'Action Sociale qui s'est déroulée du 8 au 11 octobre 2013.

Durant 4 jours, 200 personnes, réunies avec l'Union Fédérale de la Santé Privée, se sont exprimées sur les pratiques managériales des grandes entreprises entrées dans le secteur associatif avec les conséquences que l'on côtoie au quotidien dans l'accompagnement des usagers, les conditions de travail qui se dégradent, le "coût" du travail au profit de la "valeur" du travail. Toutefois, des perspectives et orientations se sont dégagées et seront mises en place pour ces prochaines années.

Le pôle Santé

Nouveauté

En octobre 2013, le CCUES a été consulté sur le projet de reprise d'une partie des activités du Groupement Régional de Promotion de la Santé (GRPS) par la Sauvegarde du Nord.

Extrait de la délibération :

"Etant donné :

- le contexte économique actuel (déficit annoncé sur chaque pôle),
- le manque de garantie du financement pérenne à long terme pour la poursuite de cette activité,
- la difficulté actuelle de l'association à garantir le maintien de l'emploi de tous les salariés concernés par la fermeture des services supprimés et les difficultés de leur reclassement,
- le défaut d'engagement de la part de l'association sur la totalité des activités du GRPS et son refus d'appliquer de manière volontaire l'article L-1224-1 du code du travail en faveur des salariés du GRPS,
- le choix du Conseil Régional de ne remplir que de manière partielle ses responsabilités en finançant insuffisamment la reprise de l'activité et des contrats de travail,
- les moyens nécessaires à la promotion de la santé dans la région Nord-Pas de Calais et les ambitions bien plus importants que ceux consacrés dans le cadre de cette reprise partielle du GRPS,
- l'éloignement des activités du GRPS par rapport aux activités habituelles de l'association et leur probable éloignement des orientations stratégiques de l'association,

les élus du CCUES ont émis un avis défavorable sur ce projet. Ils précisent également qu'ils ne remettent nullement en cause l'utilité des actions menées par le GRPS mais veulent lui rappeler que le développement et la restructuration de l'Association a ses limites et qu'il serait préférable de "stabiliser" l'organisation de l'association et de traiter leurs conséquences sociales avant de s'engager sur d'autres champs d'activités."

Nous souhaitons la bienvenue aux salariés rejoignant l'association.

